

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Réaction des écologistes à la Politique de substitution du mazout: «
Pourquoi marcher alors qu'on pourrait courir ? »**

Montréal, 1er octobre 2007 – Réagissant au dévoilement de la Politique de substitution au mazout par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Équiterre et Greenpeace considèrent qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Ils jugent toutefois que l'objectif de conversion de 35% est trop modeste.

« Cette politique de substitution est un pas important pour encadrer l'utilisation du gaz naturel au Québec. De plus, elle ouvre la voie pour d'autres alternatives de substitution du mazout lourd telle la géothermie et l'énergie solaire », souligne Steven Guilbeault, porte-parole d'Équiterre. « Le Québec étant le plus grand utilisateur de mazout lourd au Canada, cette mesure arrive à point nommé et facilitera l'atteinte des objectifs du plan de réduction des GES du Québec », rappelle M. Guilbeault. « Le potentiel de réduction est toutefois beaucoup plus grand et l'on doit tout faire pour l'atteindre », souligne-t-il.

Selon Équiterre, le RNCREQ et Greenpeace, le gouvernement doit faire preuve de plus d'ambition. Le message doit être clair : le gouvernement doit affirmer haut et fort qu'il vise à éliminer de son portefeuille énergétique les sources d'énergie les plus polluantes et les moins renouvelables, et qu'il va prendre tous les moyens en son pouvoir pour le faire.

Par ailleurs, les écologistes estiment que malgré cette politique, l'implantation de ports méthaniers au Québec n'est pas la voie à prioriser et mérite toujours un examen approfondi. En conséquence, ils tiennent à ce que le gouvernement confie à la Régie de l'énergie le mandat d'étudier à fond ce dossier. Selon Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, « le BAPE a fait ce qu'il pouvait au niveau des aspects environnementaux. Mais visiblement, des questions importantes sur le plan énergétique demeurent sans réponse : Quels sont les besoins futurs en gaz naturel au Québec ? Considérant l'incertitude internationale, un port méthanier offre-t-il une garantie suffisante en matière de sécurité des approvisionnements ? A-t-on besoin de plus d'un terminal ? Le cas échéant, lequel privilégier ? Au

nom du principe de précaution, a-t-on suffisamment de certitudes à l'effet que les émissions de GES attribuables à l'importation de GNL seront compensées ? Le gaz naturel devrait-il aussi se substituer à l'électricité pour le chauffage ? Si oui, comment et à quelles conditions ? ».

Pour Joslyn Higginson de Greenpeace, « le gouvernement du Québec doit démontrer hors de tout doute qu'il a la volonté de remplacer le mazout lourd de façon définitive au Québec. C'est une condition essentielle à l'atteinte des objectifs de Kyoto, mais aussi à une amélioration considérable de la qualité de l'air que nous respirons ».

Les groupes tiennent également à souligner l'entrée en vigueur aujourd'hui de la redevance sur les hydrocarbures qui permettra de recueillir 200 M\$ par année. Cette redevance est essentielle pour financer les mesures comprises dans le plan québécois de réduction des GES.

-30-

Source :

Chantal Rainville, RNCREQ, 418-254-6938

Marie-Ève Roy, Équiterre, 514-378-0232

Jocelyn Desjardins, Greenpeace, 514-212-5749